



DEMANDE DE SOUS-CLASSEMENT

Sur base de l'article 10 du code du handball

Sous-classement :

Un(e) joueur/joueuse qui a dépassé(e) la limite d'âge d'une catégorie de maximale une année peut être aligné(e) dans cette catégorie si le club en question n'a pas inscrit d'équipe dans une catégorie d'âge prévue pour ce joueur/cette joueuse. Cette exemption se limitera à trois joueurs/joueuses par rencontre de championnat. La participation d'un(e) joueur/joueuse sous-classé(e) en Coupe des Jeunes est interdite.

Le club qui alignera un(e) ou plusieurs joueurs/joueuses sous-classé(e)s ne pourra pas prétendre au titre de champion de Luxembourg dans cette catégorie, le cas échéant ne pas disputer des rencontres dans la poule titre.

Les résultats de cette équipe ne sont pas considérés pour le classement à la fin de la saison.

Le club :

demande par la présente le sous-classement du joueur/de la joueuse

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

No licence :

Signatures

.....
Joueur

.....
Représentant légal

.....
Responsable du club

Date de la demande :